

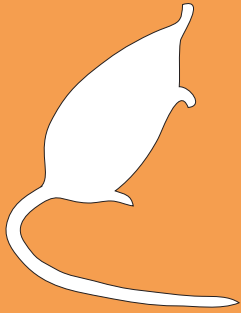
1^{er} Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées *Galemys pyrenaicus* 2010-2015



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Ministère de l'écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
www.developpement-durable.gouv.fr



Sommaire

p.3 Le Desman des Pyrénées : discret et menacé

Un petit mammifère aux moeurs
semi-aquatiques

Une espèce actuellement mal connue
Les menaces et causes de mortalité

p.7 Une responsabilité forte de la France dans sa conservation

p.8 Un premier Plan d'Actions sur cinq ans

La stratégie du Plan d'Actions

Les enjeux du Plan d'Actions

Cinq objectifs

Modalités opérationnelles de mise en
oeuvre du Plan

p.15 Ils en parlent...

p.16 Contacts



Le Desman des Pyrénées : discret et menacé

UN PETIT MAMMIFÈRE AUX MŒURS SEMI-AQUATIQUES

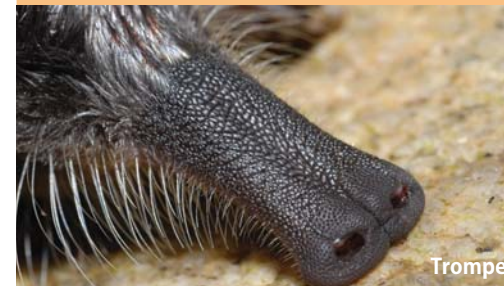
Le Desman des Pyrénées est **inféodé aux cours d'eau pyrénéens de bonne qualité**, du niveau de la mer jusqu'à 2 700 m d'altitude. Il gîte dans les cavités des berges et lorsqu'il doit se nourrir, se déplace dans l'eau pour rechercher des larves d'invertébrés. Sa zone de présence est associée à celle de la truite. Il peut être observé ponctuellement dans des cours d'eau artificiels, des canaux d'irrigation méditerranéens, des biefs de moulins et des lacs naturels ou artificiels...

Le Desman des Pyrénées est un talpidé qui présente de nombreuses adaptations morphologiques, anatomiques et physiologiques lui permettant d'évoluer avec **aisance dans l'eau**. Ses pattes postérieures jouent par exemple un rôle important dans la nage. Elles sont très développées, avec de grands pieds dont les cinq doigts portent des griffes épaisses et sont reliés par une palmure complète.

Sa fourrure est formée de deux couches de poils : une couche interne composée d'un duvet serré et étanche et une couche externe constituée de longs poils de longueurs inégales. Cette caractéristique permet la formation d'**une couche d'air isolante qui protège l'animal de l'eau et du froid**.

Sa queue, très longue, est comprimée verticalement vers son extrémité (deux derniers centimètres environ) où une rangée de poils l'élargit quelque peu et favorise son **effet de gouvernail**.

Une des principales curiosités du Desman vient du fait qu'il porte une **trompe mobile et préhensile** qui mesure près du quart de la longueur de son corps. Cet appendice est, comme chez l'éléphant, le résultat de la coalescence des narines et de la lèvre supérieure. La trompe est largement pourvue d'organes tactiles et joue un rôle sensoriel primordial. Les yeux du Desman sont en effet minuscules et dissimulés sous la fourrure, comme ses oreilles qui sont totalement invisibles car elles n'ont pas de pavillon.





CARTE D'IDENTITÉ DU DESMAN

Nom latin : *Galemys pyrenaicus*.

Famille : Talpidae.

Sous-famille : Desmaninae*.

Sous-espèce : deux sous-espèces de Desman des Pyrénées sont distinguées : *G. p. pyrenaicus* (E. Geoffroy, 1811) et *G. p. rufulus* (Graells, 1897) sur la base de critères morphologiques. La première occuperait les Pyrénées, la seconde le reste de la péninsule ibérique.

Taille : il mesure entre 24 et 29 cm, dont plus de la moitié pour la queue.

Longueur de la trompe : 3 cm environ.

Poids : de 50 à 60 g pour les adultes.

Durée de vie : de 2 à 4 ans en captivité.

*La sous-famille Desmaninae ne compte que deux espèces actuelles : le Desman des Pyrénées et le Desman de Russie.

Ce « cousin » peuple les bassins inférieurs des cours d'eau de Russie méridionale entre le Don et la Volga. De taille plus imposante (il mesure 22 cm sans la queue et pèse en moyenne 450g), il vit dans des habitats bien différents de celui du Desman des Pyrénées de type lacs, étangs, marais et cours d'eau calmes (voir ci-contre).

UNE ESPÈCE ACTUELLEMENT MAL CONNUE

Le Desman des Pyrénées est encore très énigmatique pour l'homme. Son régime alimentaire fait partie des éléments de sa biologie qui ont été les plus étudiés. Il consomme essentiellement des larves d'invertébrés benthiques¹ et rhéophiles² (trichoptères, plécoptères et éphéméroptères). La distance de détection des proies semble faible (4 ou 5 cm), il les appréhende directement avec sa trompe sur le fond des cours d'eau. Ce régime alimentaire très spécialisé

fait que le Desman est **très sensible à toute modification du milieu**.

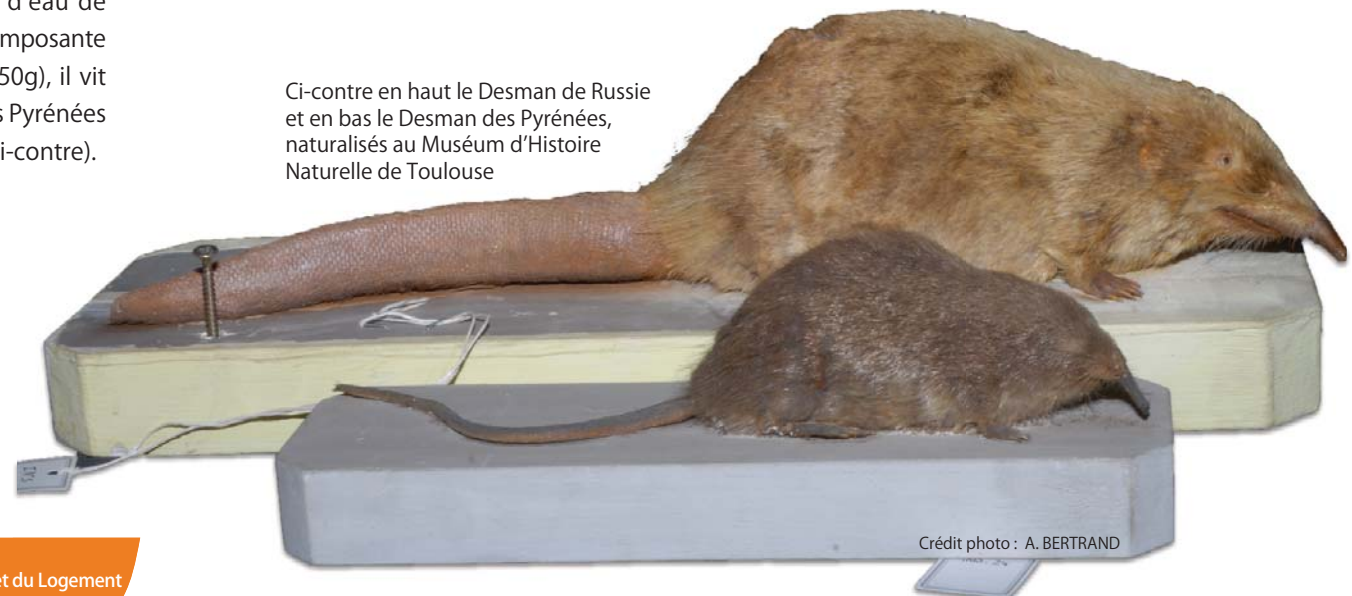
Sa reproduction, son espérance de vie ou la dynamique de ses populations sont, par contre, très mal connues.

Il en est de même de son écologie : la description fine des habitats favorables à l'espèce ou son utilisation de l'espace restent notamment à préciser.

¹ : se dit d'une espèce vivant à proximité du fond

² : se dit d'une espèce aimant évoluer dans les zones de courant

Ci-contre en haut le Desman de Russie et en bas le Desman des Pyrénées, naturalisés au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse



Crédit photo : A. BERTRAND

En France l'activité sexuelle du mâle s'étale de novembre à mai et celle de la femelle de janvier à juin. Trois pics de gestation sont observés (février, mars et mai), sans que l'on puisse cependant conclure à l'existence de trois portées par an et par femelle. Le nombre d'embryons comptabilisés sur des femelles mortes varie de 1 à 5.

Les gîtes de reproduction n'ont jamais été observés dans la nature. D'après des observations en captivité, il semblerait que le Desman remplisse des cavités de petit diamètre dans les berges avec des brindilles, des feuilles et de l'herbe.



Trichoptère Hydropsychidae
larve prédatée



Plecoptère adulte
et son exuvie

Les larves des
insectes ci-contre
font partie
de l'alimentation
du Desman



Desman des Pyrénées

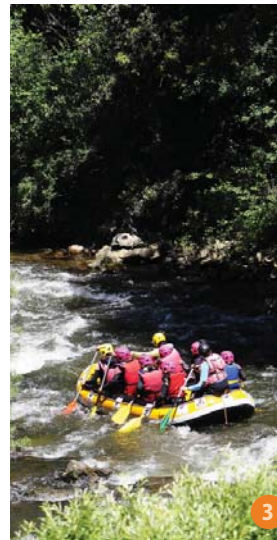
Crédit photo : D. LACROIX (AAPMA Lannemezan)

Sa discrétion liée à son activité nocturne, son stress en captivité, son habitat parfois difficilement accessible et l'absence de relation avec l'homme ont fortement contribué à la méconnaissance de son espèce.



LES MENACES ET CAUSES DE MORTALITÉ

Plus que sa destruction directe, la dégradation et l'altération des habitats du Desman des Pyrénées et de ses proies sont les causes principales du déclin de l'espèce.



Les aménagements Hydroélectriques, ¹ la destruction des berges ² ou les loisirs aquatiques ³ ont une influence directe sur les cours d'eau. Les variations de débit et de composition de l'eau peuvent avoir un impact négatif sur certains peuplements d'invertébrés et leurs larves qui constituent l'essentiel de la ressource alimentaire du Desman.

Plusieurs causes peuvent être à l'origine de la dégradation ou de la disparition des populations de Desman des Pyrénées. Si ces causes ont été identifiées, leur impact n'est pas connu avec précision. Mieux évaluer les menaces et les causes de mortalité du Desman font partie des enjeux prioritaires du plan.

→ **Modifications du milieu** : elles sont liées, en particulier, aux **activités et aux aménagements de l'homme** dans ou à proximité des cours d'eau (destruction des berges végétalisées, présence d'ouvrages hydroélectriques qui constituent des barrières parfois infranchissables et entraînent une modification du régime hydrologique, pollution, pratique de canyoning, ...);

→ **Destructions directes** : par les pisciculteurs ou involontairement par les pêcheurs et les automobilistes de façon anecdotique;

→ **La compétition avec d'autres espèces** : le Desman a un régime alimentaire proche de celui de plusieurs espèces (Truite, Cincle, Omble etc.). En cas de forte **pression, comme un surcroît** de ces espèces, le Desman peut voir sa ressource alimentaire se réduire. La prédation est à surveiller car les dégâts causés en Espagne par le Vison d'Amérique, non indigène, sont alarmants.

→ **Causes intrinsèques à l'espèce** : l'espèce présente plusieurs **parasites et pathogènes** identifiés. Une **stérilité** chez les femelles a également pu être constatée.

Une responsabilité forte de la France pour sa conservation

Tous les spécialistes font le constat d'une fragmentation importante de l'aire de répartition du Desman des Pyrénées et de son déclin. Ces constats donnent à la France une responsabilité forte pour sa conservation.

Le Desman des Pyrénées est **endémique** du quart nord-ouest de la Péninsule Ibérique et du massif pyrénéen. En France, il est présent dans l'ensemble des Pyrénées où il peuple les cours d'eau et les lacs jusqu'à haute altitude. Sa présence est même notée jusqu'à 2700 m d'altitude. La limite inférieure est plus difficile à préciser. Elle est proche du niveau de

la mer au Pays Basque (15 m à Saint-Pé-sur-Nivelle) et remonte progressivement vers l'est où elle est exceptionnellement inférieure à 500 m dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Seule la vallée de l'Orbieu sur le versant nord des Corbières fait exception avec un individu observé à partir de 300 m.



STATUT DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

En 2008, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature le mentionne en tant que « Vulnérable »¹ dans la **liste rouge mondiale des espèces menacées de disparition**. La liste rouge des mammifères de France métropolitaine de 2009 le classe dans la catégorie « Quasi menacé »². Au niveau communautaire, il figure à l'annexe II de la

Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe et fait donc partie des espèces strictement protégées. Il est inscrit également aux annexes II et IV de la **Directive Européenne Habitats-Faune-Flore**. L'annexe IV précise que les États membres doivent prendre toutes les mesures nécessaires à une protection stricte desdites

espèces (interdiction de destruction, de dérangement durant les périodes de reproduction, de dépendance ou de migration, de détérioration de leurs habitats...). L'annexe II dresse la liste des espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation. À ce jour, 53 sites d'importance

communautaire abritant le Desman des Pyrénées ont été proposés à la Commission européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 sur le versant français pyrénéen. En France, le Desman des Pyrénées, ainsi que ses aires de repos et de reproduction, sont protégés par l'arrêté du 23 avril 2007 au titre de l'article L. 411-1 du **Code de l'Environnement**. Cet

arrêté interdit la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des Desmans des Pyrénées dans leur milieu naturel. Il interdit également de détruire, altérer ou dégrader ses sites de reproduction ou ses aires de repos, utilisés ou utilisables, et nécessaires au bon accomplissement de ses cycles biologiques.

¹ Un taxon est dit « Vulnérable » lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères A à E correspondant à la catégorie « Vulnérable » et qu'il est ainsi confronté à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage. ² Un taxon est classé « Quasi menacé » lorsque après évaluation selon les critères définis il est près de remplir les critères correspondant à la catégories du groupe « Menacé » ou qu'il les remplira probablement dans un proche avenir (IUCN, 2001).



Un premier Plan d'Actions sur cinq ans

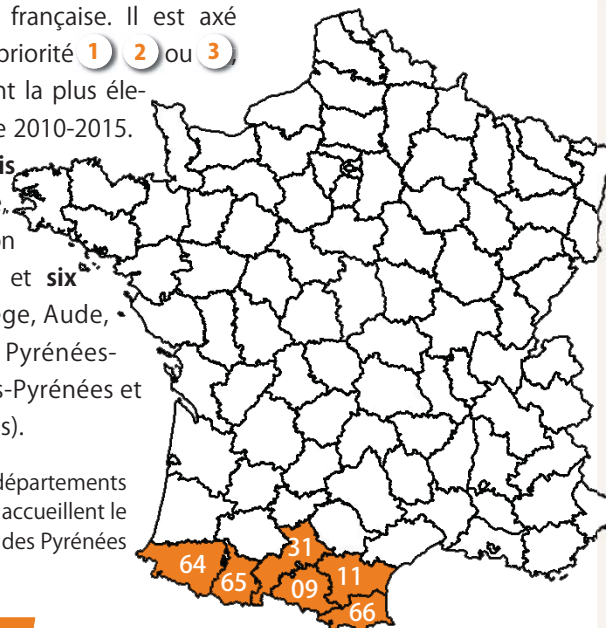
LA STRATÉGIE DU PLAN D'ACTIONS

La fragilité des populations de Desman des Pyrénées a conduit la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère en charge de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement à lancer en 2008 la rédaction du premier Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées.

La rédaction de ce plan a été confiée en 2008 à la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM), assistée d'un comité de rédaction regroupant une quarantaine de structures de compétences variées (services de l'Etat, établissements publics, collectivités territoriales, associations naturalistes et entreprises publiques / privées). Il a été lancé officiellement à la fin de l'année 2009 avec pour pilote la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Midi-Pyrénées, pour le compte du ministère en charge de l'écologie. La DREAL Midi-Pyrénées a confié l'animation et la mise en œuvre du plan au Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) de Midi-Pyrénées, pour la période 2010-2015. Le plan a pour ambition d'enrayer la

régression actuelle des populations et de fournir des éléments opérationnels de conservation, pour permettre à plus long terme la conservation et la restauration du Desman des Pyrénées, à l'échelle de son aire de répartition française. Il est axé sur **25 actions** de priorité **1**, **2** ou **3** (la priorité une étant la plus élevée) pour la période 2010-2015. Il s'étend sur **trois régions** (Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) et **six départements** (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales).

Six départements français accueillent le Desman des Pyrénées



LES ENJEUX DU PLAN D'ACTIONS

- **l'acquisition de connaissances** pour mieux approfondir la biologie, la dynamique des populations ou la répartition du Desman ainsi que l'impact des activités humaines sur ses populations afin d'assurer sa conservation ainsi que la gestion de ses habitats.

- **la mise en œuvre d'actions de protection et de gestion**, car le statut actuel du Desman des Pyrénées impose la mise en place dès maintenant de mesures opérationnelles pour la préservation de l'espèce. Il est notamment souhaitable de mettre en place sans attendre un suivi de l'ensemble des facteurs limitants identifiés et de développer des actions de protection ponctuelles dans certaines zones géographiques. Il est dès aujourd'hui possible de proposer des mesures pour favoriser l'espèce. Cela passe par **la conservation de la faune benthique, la préservation des habitats du Desman, ou la limitation de l'impact de certains aménagements**. L'élaboration d'outils décisionnels et de gestion favorisant la mise en œuvre de ces actions est une priorité.

- **la constitution d'un réseau d'acteurs de coopération et de suivi**, afin de rassembler l'expertise et les moyens disponibles, de mutualiser les connaissances et de sensibiliser un large public.





CINQ OBJECTIFS PRINCIPAUX

1^{er} Objectif : améliorer les connaissances biologiques et les outils d'étude sur le Desman des Pyrénées

Objectif opérationnel 1 - Mettre au point des méthodes d'étude de l'espèce

Action 1 - Etudier la faisabilité d'une méthode de suivi des populations du Desman des Pyrénées par identification génétique à partir des fèces.

Cette action nécessite la mise au point de marqueurs génétiques pour l'espèce (ADN mitochondrial) et individuels (microsatellites) utilisables à partir de fèces collectées sur le terrain. La mise en place d'un tel outil sera une alternative non invasive aux méthodes lourdes d'étude du Desman (captures, radiopistage, etc.) pour répondre aux lacunes de connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce, mais aussi sur l'impact des activités humaines.

1

Action 2 - Définir et standardiser des protocoles d'inventaire et de suivi de la répartition du Desman.

Dans un souci de comparaison des données, la mise en place de protocoles standardisés d'inventaire et de suivi des populations de Desman des Pyrénées est une des priorités de ce 1^{er} plan.

1

Objectif opérationnel 2 - Améliorer les connaissances biologiques sur l'espèce

Action 3 - Préciser les paramètres démographiques du Desman des Pyrénées.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement démographique de l'espèce et d'appréhender les notions de population minimum viable, des études seront mises en place pour étudier la structure des populations de Desman et certains paramètres démographiques comme la productivité de la population (taux de femelles gestantes, nombre de portées, taille des portées), la survie des jeunes et des adultes, etc.

1

Action 4 - Caractériser l'habitat du Desman des Pyrénées et étudier sa sélection de l'habitat à l'échelle de son aire de répartition.

L'étude des facteurs biotiques et abiotiques pouvant conditionner la présence du Desman (vitesse du courant, pente, couverture végétale, etc.) permettra l'élaboration d'une typologie des habitats plus ou moins favorables au Desman.

1

Action 5 - Étudier l'utilisation de l'espace et le comportement social du Desman.

L'utilisation de l'espace (nombre de gîtes, distances parcourue, composition et taille du domaine vital, superposition des domaines vitaux, etc.) et l'organisation sociale du Desman ont été principalement étudiées sur le versant espagnol des Pyrénées, d'où la pertinence de répéter ces études côté français.

1

Action 6 - Estimer la capacité de recolonisation du Desman.

Cette action « synthèse » permettra d'estimer la continuité territoriale de la trame bleue pour le Desman des Pyrénées à l'échelle de son aire de répartition actuelle.

1

Action 7 - Actualiser la carte de répartition française du Desman.

Afin d'évaluer plus finement l'état de conservation de l'espèce et de mieux comprendre et appréhender les enjeux sur notre territoire, il est primordial de disposer d'une carte de répartition du Desman actualisée suivant un protocole standardisé.

1

2^{ème} objectif : étudier et définir les conditions de cohabitation entre Desman et activités humaines

Objectif opérationnel 1 - Étudier l'impact des activités humaines liées à la gestion de l'eau et des cours d'eau

Action 8 - Étudier et déterminer les paramètres de gestion hydraulique compatibles avec la conservation du Desman.

L'hydroélectricité semble avoir un impact fort sur les populations de Desman. Il convient cependant d'étudier plus finement cet impact afin de mieux le cerner et de proposer un fonctionnement (valeur de débit réservé, rythme et durée des lâchers d'eau, etc.) compatible avec la conservation de l'espèce.

1

Action 11 - Étudier l'impact des introductions de poissons non indigènes sur les populations de Desman.

La comparaison du régime alimentaire du Desman et des poissons non indigènes et le recouvrement de leur niche alimentaire permettra de préciser l'impact de certaines pratiques de gestion piscicole.

3

Action 9 - Étudier l'impact des travaux et aménagements des cours d'eau et de leurs rives sur le Desman.

A partir d'une liste des travaux et aménagements susceptibles d'avoir un impact sur le Desman, une collaboration avec les services de la police de l'eau et la réalisation d'études spécifiques sur quelques sites ciblés, permettront de mieux connaître et prévenir ces impacts.

1



Crédit photos : Y. BIELLE

Action 10 - Étudier la fragmentation des populations générée par les installations hydrauliques.

Le recours aux analyses génétiques devrait permettre de caractériser le niveau de fragmentation des populations de Desman en lien avec les grands ouvrages hydroélectriques. En parallèle un travail sur des dispositifs de franchissement sera réalisé.

1

Objectif opérationnel 2 - Étudier l'impact des activités humaines de plein air liées à l'eau

Action 12 - Étudier l'impact des sports aquatiques sur le Desman.

Par exemple l'activité de canyonisme a un impact indirect sur le Desman : le piétinement engendre une modification et un appauvrissement de la faune benthique, base de son régime alimentaire. Il convient de préciser ces impacts afin de formuler des recommandations visant à les prévenir. Ce travail pourra être élargi aux autres activités aquatiques.

2

3^{ème} objectif : améliorer l'état de conservation du Desman

Objectif opérationnel 1 - Améliorer la prise en compte du Desman dans les politiques publiques

Action 13 - Améliorer la prise en compte du Desman dans les études d'impact ou d'incidence

Un cahier des charges pour la prise en compte du Desman dans les études d'impact sera diffusé aux services instructeurs et aux structures réalisant les études d'impact.

Objectif opérationnel 2 - Protéger et gérer les sites occupés par le Desman

Action 14 - Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour le Desman des Pyrénées

Cette action passe par l'optimisation de la prise en compte du Desman dans la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000, la création de nouveaux sites protégés ou gérés (réserves naturelles nationales et régionales, arrêtés préfectoraux, etc.) et l'intégration du Desman dans les plans de gestion des sites déjà protégés.

1

Action 15 - Mettre en œuvre des actions opérationnelles de conservation

Sur la base de l'opportunité, des actions concrètes de gestion en faveur du Desman pourront être menées en partenariat avec les acteurs locaux sur les sites d'importance pour l'espèce ou dans les zones où des aménagements dangereux ont été recensés.

1





4^{ème} objectif : informer, former et sensibiliser les gestionnaires et usagers des cours d'eau et le grand public

Objectif opérationnel 1 - Informer et former techniquement les gestionnaires

Action 16 - Élaborer un document technique de recommandations de gestion destiné à l'ensemble des maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des infrastructures connexes

Sur la base de l'ensemble des connaissances existantes et acquises au cours du plan, un guide sera élaboré et abordera toutes les pratiques de la gestion des cours d'eau susceptibles d'avoir un impact sur le Desman, sa ressource trophique ou son habitat.

1

Action 17 - Former les partenaires du Plan et les gestionnaires

Cela permettra de fédérer les partenaires du plan, de former des personnes de terrain compétentes pour l'inventaire du Desman, et des experts référents par département.

1

L'information des partenaires du Plan et des gestionnaires, ¹leur formation ²par des cas pratique sur le terrain et en théorie ³ont une influence directe sur la prise en considération du Desman pour la gestion des cours d'eau.

Action 18 - Informer et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des cours d'eau et de leurs rives

Ils seront informés sur l'espèce et ses besoins, mais aussi sur la réglementation en vigueur afin de limiter l'impact de leur activité sur le Desman et d'encourager les comportements favorables par la sensibilisation.

1

Action 19 - Publier un ouvrage scientifique compilant les résultats des études menées en amont du Plan

Cela permettra de porter à large connaissances ces travaux.

2

Objectif opérationnel 2 - Sensibiliser et faire adhérer le grand public et les scolaires

Action 20 - Créer des havres de paix pour le Desman

Les propriétaires seront ainsi plus impliqués dans la création d'un réseau d'espaces et de tranquillité pour l'espèce.

1

Action 21 - Créer des supports de communication et mettre en place des programmes d'éducation sur le Desman

Le grand public et notamment les scolaires seront sensibilisés et éduqués à la conservation du Desman lors de manifestations et des outils dédiés seront créés.

2



1



2



3

5^{ème} objectif : coordonner les actions et favoriser la coopération pour la conservation du Desman des Pyrénées

Objectif opérationnel 1 - Créer un centre documentaire et d'informations pour la conservation du Desman

Action 22 - Créer une base de données compilant les informations nécessaires à la conservation du Desman

Il s'agira dans un premier temps d'un outil d'aide à la mise en oeuvre et à l'interprétation des études menées sur le Desman, et dans un second temps d'un outil d'alerte.

1

Action 23 - Créer un centre de ressources « Desman des Pyrénées »

Ce centre compilera l'ensemble des publications scientifique et des outils de communication et de sensibilisation sur le Desman et son milieu.

1

Objectif opérationnel 2 - Mettre en réseau des acteurs et des partenaires

Action 24 - Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique

Une cellule d'assistance scientifique et technique sur le Desman des Pyrénées sera créée pour venir en appui aux collectivités et aux usagers.

1

Action 25 - Animer le plan national et un réseau de coopération

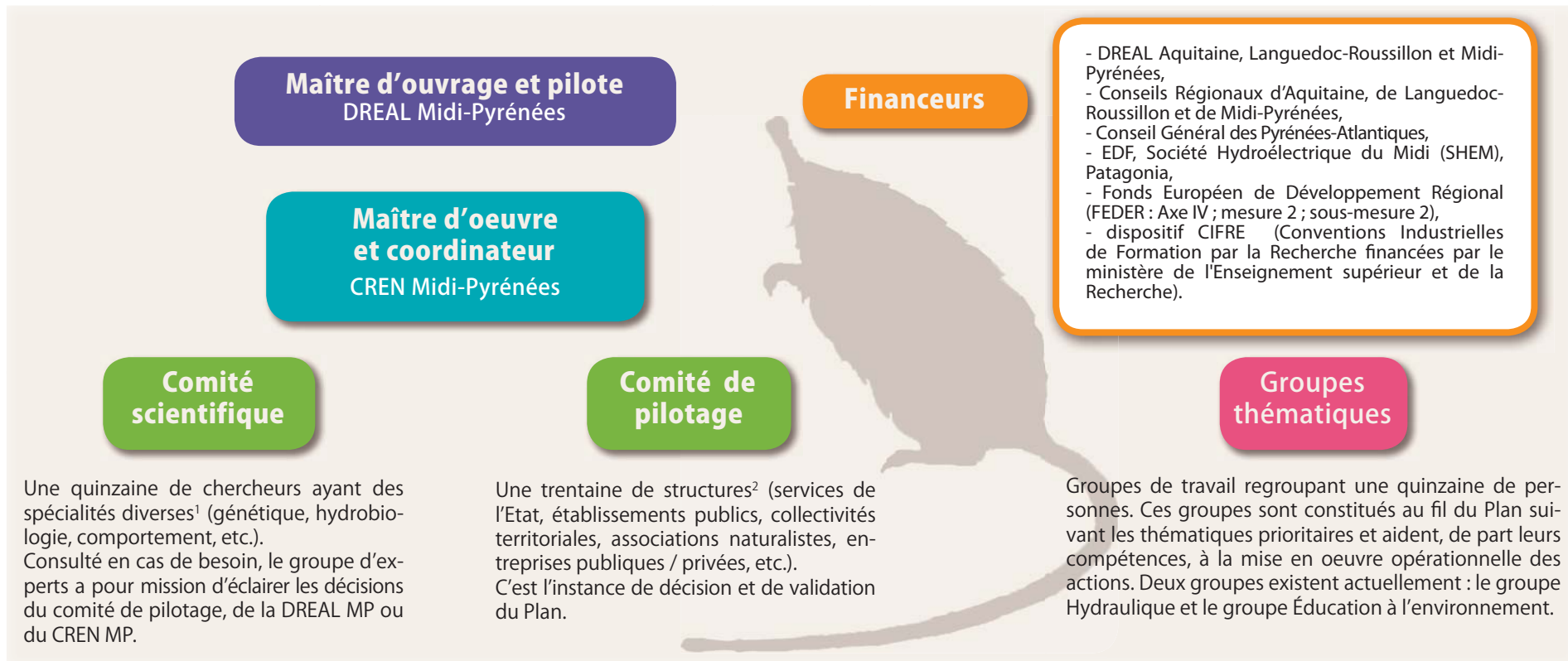
Le CREN Midi-Pyrénées a été désigné pour répondre à cette action qui a pour objectif la mise en oeuvre des actions du plan, son bon déroulement et la recherche de financements.

1





MODALITÉS OPÉRATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN



TRAVAIL EN CONCERTATION

¹: Stéphane Aulagnier (SFEPM), Alain Bertrand (AED), Jean Clobert (Station d'Ecologie Experimentale du CNRS à Moulis), Brigitte Crouau-Roy (Université Paul Sabatier – EDB), Frank D'Amico (Université de Pau Pays de l'Adour), Bernard Delay (CSRPN Languedoc-Roussillon), Magali Gérino (Université Paul Sabatier – Ecolab), Julio Gisbert (Galemia), Pascal Laffaille (ENSAT – Ecolab), Bruno Leroux (Fédération Aude Claire), Johan Michaux (Centre de Biologie pour la Gestion des Populations), Eric Petit (INRA de Rennes), Pierre Taberlet (Université de Savoie – LECA), Laurent Tillon (CNPN).

²: Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, DREAL A, LR et MP, Conseils Régionaux d'A, de LR, de MP, Conseils Généraux de l'Aude, de l'Ariège, de Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques et des Pyrénées-Orientales, Conseil national de la protection de la nature, Directions Départementales des Territoires et de la Mer de l'Aude, de l'Ariège, de Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques et des Pyrénées-Orientales, Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports d'A, de LR et de MP, Muséum National d'Histoire Naturelle, Agences de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie d'A, de LR et de MP, Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels d'A, de LR et de MP, SFEPM, I.Des, SEPANSO Béarn, Galemia, Fédération Aude Claire, Parc National des Pyrénées, Parc Naturels Régionaux des Pyrénées Catalanes et des Pyrénées Ariégeoises, Fédération des réserves naturelles catalanes, Agences de l'Eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse, EDF, SHEM, syndicat FHE, ONEMA, Union des Fédérations de la pêche et la protection des milieux aquatiques du Bassin Adour-Garonne, Union Régionale des Fédérations de pêche de l'Arc Méditerranéen, ONF, Centres Régionaux de la Propriété Forestière d'A, de LR et de MP, ONCFS, Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne.

• **Patrick Haffner**, responsable du Pôle Espèces, Service du Patrimoine Naturel, Muséum national d'Histoire naturelle

C'est à l'occasion d'un stage chez Bernard Richard (ancien directeur du CNRS de Moulis) que j'ai découvert cette espèce extraordinaire. Ainsi, pendant quelques semaines, je me suis occupé de Bouchon, un Desman des Pyrénées conservé en semi-captivité. Certainement, celui-ci a contribué à mon désir d'en savoir plus sur les mammifères tant il dépassait ce que j'avais pu imaginer jusqu'alors. A l'époque, peu de choses étaient connues de l'espèce. Le chemin parcouru jusqu'à ce Plan National d'Actions est immense et il est satisfaisant de savoir qu'aujourd'hui, de nombreuses personnes s'intéressent à lui.

Mais pourquoi un Plan National d'Actions ? D'abord parce que nos connaissances sur cet animal restent notoirement insuffisantes pour assurer sa protection. Par ailleurs, même si les milieux pyrénéens semblent encore peu touchés par les activités humaines, la tendance n'est pas favorable. Un groupe d'experts, dans le cadre de l'élaboration de la Liste rouge française selon les critères de l'UICN, a d'ailleurs considéré que l'espèce risquait d'être menacée dans un proche avenir si les pressions s'exerçant sur ses habitats continuaient à croître. Enfin, le Desman des Pyrénées est peu connu des scientifiques. Mais il l'est encore moins du grand public. C'est pourtant un animal remarquable : seules deux espèces de Desmans existent dans le monde, la deuxième vivant en Russie. Son intérêt patrimonial est donc énorme et notre responsabilité l'est tout autant. Il était temps de se mobiliser pour assurer, par le biais d'un Plan National d'Actions, la conservation de ce joyau de la nature.

• **Alain Bertrand**, naturaliste, spécialiste du Desman des Pyrénées, Ariège Environnement Diffusion (AED)

Il est bien peu d'espèces de mammifères en Europe de l'Ouest pour lesquelles les connaissances soient si peu documentées. Il y a quelques années, on en était réduit à constater que l'on était presque totalement démuné face à la régression de son aire de répartition et de ses populations. Cette situation du Desman des Pyrénées est en grande partie liée à la dégradation de ses habitats. Ici point de risques liés aux éventuels changements climatiques, le Desman a subi sans trop de dommages, semble-t-il, les quatre glaciations du Quaternaire. Par contre les dernières décennies semblent avoir été dramatiques que ce soit dans les Pyrénées ou le quart nord-ouest de la Péninsule Ibérique. Etroitement adapté que ce soit biologiquement ou écologiquement à la vie semi aquatique, ses étonnantes caractéristiques constituent très certainement un handicap face aux modifications plus ou moins profondes de son milieu de vie. Si l'on perçoit l'extrême sensibilité du Desman, il est évident aujourd'hui que l'urgence réside dans l'acquisition des connaissances indispensables au développement d'actions concrètes de conservation et de gestion de l'espèce et de ses habitats. Comment atténuer les impacts des perturbations de débits, de la pollution, des activités de loisirs ? Dans quelle mesure, une espèce dont on connaît mal ou pas du tout des pans entiers de l'Histoire Naturelle, la biologie de la reproduction, la dynamique des populations, les modalités d'insertion dans les écosystèmes aquatiques, etc. peut-elle avoir encore sa place dans les cours d'eau pyrénéens ? Imaginer que le plan d'actions en faveur du Desman va nous apporter des éléments de réponses est une de mes plus grandes satisfactions personnelles.

• **Stéphane Aulagnier**, président de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Forte de son réseau de mammalogistes et de son expérience des plans de restauration, la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères a porté la rédaction du plan national d'actions en faveur du Desman des Pyrénées. Après les Chiroptères et le Vison d'Europe, c'est encore une espèce mal connue du public qu'elle souhaitait voir conserver plus efficacement que la simple inscription sur la liste des espèces protégées. Par la participation de nombreuses structures aux réunions de travail et de concertation, cette rédaction s'est avérée assez consensuelle, mettant surtout en évidence le manque de connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce. C'est pourquoi le plan comporte plus d'actions qui impliquent des études complémentaires que de mesures concrètes de protection. Toutefois, la prise en compte du Desman dans les procédures réglementaires est déjà prometteuse, dans l'attente des résultats des recherches qui seront développées en partenariat avec les gestionnaires de la ressource en eau. La SFEPM s'associera à la réalisation de ce plan national d'actions autant que ses compétences et disponibilités régionales le permettront.



CONTACTS

Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées

75, voie du T.O.E.C. BP 57611 - 31076 Toulouse Cedex 3

www.cren-mp.org

Mélanie NEMOZ, animatrice du Plan
melanie.nemoz@espaces-naturels.fr

Frédéric BLANC, chargé de mission du Plan
frederic.blanc@espaces-naturels.fr

Lysa LAVIOLLE, chargée de communication du Plan
lysya.laviolle@espaces-naturels.fr

Tél: 05.81.60.81.90 / Fax: 05 81 60 81 91

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Midi-Pyrénées

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr

Mallorie SOURIE, chargée de mission Patrimoine naturel et Faune en charge du Plan Desman

mallorie.sourie@developpement-durable.gouv.fr Tél. : 05 61 58 51 02



Février 2011

Rédacteurs : CREN Midi-Pyrénées et DREAL Midi-Pyrénées

Conception graphique et réalisation : Lysa Laviolle (CREN MP)

Photos de couverture : Y. Bielle (Desman), F. Blanc (Paysage)

Illustrations : M.-C. Guérineau

Imprimé par Indika avec des encres à base végétale
sur du papier ecolabellisé Fleur Européenne

